

No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2014-01-21

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, tenue à la salle du Centre civique de Cap-aux-Meules, le 21 janvier 2014 à 19 h, sous la présidence de Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, président du conseil d'agglomération et maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
M^{me} Rose Elmonde Clarke, mairesse de la Municipalité de Grosse-Île
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima
M. Léon Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée
M. Jean-Mathieu Poirier, conseiller du village de Havre-aux-Maisons
M. Gaétan Richard, conseiller du village de Grande-Entrée

Sont aussi présents :

M. Hubert Poirier, directeur général
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

Une quinzaine de personnes assistent également à la séance.

A1401-001

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Jonathan Lapierre, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 2.

A1401-002

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Germain Leblanc, appuyée par Léon Déraspe,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 décembre 2013
4. Rapport des comités
5. Approbation des comptes à payer
6. Correspondance
7. Services municipaux
 - 7.1 Administration
 - 7.1.1 Programme AccèsLogis Québec – Renouvellement à long terme
 - 7.1.2 Office municipal d'habitation – Approbation de la révision budgétaire au 6 décembre 2013
 - 7.1.3 Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres n° 201 – Réparation de bureaux au rez-de-chaussée et au sous-sol du Centre civique
 - 7.2 Finances
 - 7.1.4 Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres n° 198 – Services professionnels en évaluation foncière



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2014-01-21

7.2 Développement du milieu et aménagement du territoire

7.2.1 Pacte rural – Enveloppes locales – Projets « Embellissons la cour d'école » de l'école Stella-Maris de Fatima, « Oriflammes sur la rue principale » du comité de revitalisation de Cap-aux-Meules, « Travaux d'immobilisation » du Club des buttes pelées de Havre-aux-Maisons et « Revitalisation du quai sud » du comité des loisirs de Pointe-aux-Loups

7.2.2 Demande d'aide financière – Rendez-vous du loup-marin 2014

7.3 Réglementation municipale

7.4.1 Dépôt du registre – Règlement n° A-2013-11 décrétant des dépenses de 330 000 \$ pour des travaux d'urgence de décontamination, de réfection et de nettoyage des conduits de ventilation à la mairie et pourvoyant à l'appropriation des deniers nécessaires pour en défrayer le coût, dont un emprunt de 330 000 \$ remboursable en 10 ans et imposant une taxe permettant de rembourser cet emprunt

8. Affaires diverses

9. Période de questions

10. Clôture de la séance

A1401-003

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2013

Les membres du conseil ont préalablement reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 décembre 2013.

Sur une proposition de Roger Chevarie,
appuyée par Gaétan Richard,
il est résolu à l'unanimité

d'approuver ce procès-verbal tel qu'il a été rédigé.

A1401-004

RAPPORT DES COMITÉS

Table de concertation sur l'assurance-emploi

Le maire fait rapport de la dernière rencontre tenue par la table sur l'assurance-emploi. Un bilan des actions doit être dressé. Il faudra voir avec les partenaires les actions à mettre de l'avant.

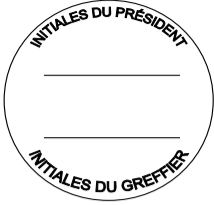
A1401-005

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

La liste des comptes à payer pour la période du 27 novembre 2013 au 9 janvier 2014 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Jean-Mathieu Poirier,
appuyée par Richard Leblanc,
il est résolu à l'unanimité

d'approuver le paiement de ces dépenses pour un total de 772 171,61 \$.



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2014-01-21

A1401-006

CORRESPONDANCE

Le président passe en revue les points inscrits à la liste de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire. Les membres du conseil d'agglomération en ont pris connaissance et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATION

A1401-007

Programme AccèsLogis Québec – Renouvellement à long terme

CONSIDÉRANT QUE partout au Québec des ménages locataires, soit : des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules ont des besoins pressants de logements de qualité, et ce, à prix abordable;

CONSIDÉRANT QUE des ménages de notre municipalité ont des besoins de logements abordables;

CONSIDÉRANT QUE le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;

CONSIDÉRANT QUE le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

CONSIDÉRANT QUE les budgets du programme AccèsLogis Québec sont pratiquement épuisés et ne pourront répondre à tous les projets en développement dans notre région et au Québec;

CONSIDÉRANT QUE le programme AccèsLogis Québec doit être reconfirmé chaque année et que cette situation limite la capacité des milieux à planifier efficacement la réponse aux besoins en habitation, en plus d'être très peu adaptée aux exigences d'un développement immobilier qui implique de nombreux acteurs et sources de financement;

CONSIDÉRANT QUE ce manque de prévisibilité ralentit le rythme de réalisation des projets; plusieurs se retrouvant dans l'attente de la reconduction du programme;

CONSIDÉRANT QUE le programme AccèsLogis Québec doit tenir compte des différentes réalités et contextes de développement d'un territoire à l'autre;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Germain Leblanc,
appuyée par Gaétan Richard,
il est résolu à l'unanimité

- de demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins, fonctionnel et applicable sur l'ensemble du territoire québécois;



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2014-01-21

- de demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme qui permet de réaliser des logements dans les différents contextes territoriaux du Québec et qui est équitable quant à la participation requise par les milieux;
- de demander au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et de prévoir dans son prochain budget un plan d'investissements sur 5 ans dans AccèsLogis Québec, permettant la réalisation d'un minimum de 3 000 nouveaux logements par année;
- de transmettre une copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, au président du Conseil du trésor, M. Stéphane Bédard, au ministre des Finances et de l'Économie, M. Nicolas Marceau, et au ministre responsable de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, M. Gaétan Lelièvre.

A1401-008

Office municipal d'habitation (OMH) – Approbation de la révision budgétaire au 6 décembre 2013

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation a soumis à la Société d'habitation du Québec une révision de ses prévisions budgétaires de 2013;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Léon Déraspe,
appuyée par Rose Elmonde Clarke,
il est résolu à l'unanimité

d'approuver la révision budgétaire soumise pour approbation le 6 décembre 2013 par l'OMH dont la contribution municipale prévue est de 67 584 \$.

A1401-009

Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres n° 201 – Réparation de bureaux au rez-de-chaussée et au sous-sol du Centre civique

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé le 13 décembre dernier à un appel d'offres, sur invitation, relativement à des travaux de réparation dans plusieurs bureaux se trouvant au rez-de-chaussée et au sous-sol de la mairie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu trois propositions conformes, lesquelles sont les suivantes :

SOUSSIONNAIRE	PRIX (excluant les taxes)
Constructions Renaud & Vigneau inc.	30 010,00 \$
Les Constructions des Îles inc.	29 978,20 \$
Les Entreprises Nadyco inc.	25 620,00 \$

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Richard Leblanc,
appuyée par Germain Leblanc,
il est résolu à l'unanimité



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2014-01-21

que le conseil retienne l'offre des Entreprises Nadyco inc., au prix de 25 620 \$ plus les taxes applicables, et autorise le responsable en approvisionnement, Paul Doucet, à procéder à la signature de tout document relativement à ce contrat.

Cette résolution prendra effet conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt n° A-2013-11 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

FINANCES

A1401-010

Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres n° 198 – Services professionnels en évaluation foncière

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé, le 6 décembre 2013, à un appel d'offres public pour services professionnels en évaluation foncière pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2019;

CONSIDÉRANT QU' une seule offre a été reçue à cette fin, soit celle de la firme d'évaluateurs agréés, Servitech inc.;

CONSIDÉRANT la recommandation faite par le comité d'analyse quant à la conformité de cette soumission;

CONSIDÉRANT la réception d'une seule offre, et que les dispositions de l'article 573.3.3 de la Loi sur les cités et villes prévoient que la Municipalité peut s'entendre avec le soumissionnaire pour un contrat à un prix moindre que celui proposé initialement;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Jean-Mathieu Poirier,
appuyée par Roger Chevarie,
il est résolu à l'unanimité

que le conseil accepte l'offre de Servitech inc., après négociation, de 2 861 473,25 \$ toutes taxes incluses, selon le bordereau de prix soumis pour les années 2014 à 2019 relativement à des travaux annuels de mise à jour et d'équilibrage du rôle, ainsi qu'à la modernisation réglementaire des dossiers d'évaluation et de maintien de l'inventaire.

que le maire et le greffier soient autorisés à signer tout document à cet effet.

DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A1401-011

Pacte rural – Enveloppes locales – Projets « Embellissons la cour d'école » de l'école Stella-Maris de Fatima, « Oriflammes sur la rue principale » du comité de revitalisation de Cap-aux-Meules, « Travaux d'immobilisation » du Club des buttes pelées de Havre-aux-Maisons et « Revitalisation du quai sud » du comité des loisirs de Pointe-aux-Loups

CONSIDÉRANT l'orientation du conseil d'agglomération à l'effet de réserver 40 % de l'enveloppe annuelle du Pacte rural pour des projets de nature locale;



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2014-01-21

CONSIDÉRANT QUE des organismes locaux ont soumis et complété des demandes de soutien financier pour la réalisation de projets structurants;

CONSIDÉRANT QUE les initiatives soumises s'inscrivent dans les champs d'intervention prioritaires du Pacte rural 2007-2014;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Rose Elmonde Clarke,
appuyée par Léon Déraspe,
il est résolu à l'unanimité

que des aides financières provenant du Pacte rural, volet local, soient consenties aux projets suivants :

Secteur	Organismes porteurs	Projet	Montant prévu/total projet
Village de Fatima	École Stella-Maris	Embellissons la cour d'école	8 000 \$/projet de 74 345 \$
Village de Cap-aux-Meules	Comité de revitalisation	Oriflammes sur la rue principale	4 818,56 \$/projet de 8 818,56 \$
Village de Havre-aux-Maisons	Club des buttes pelées	Travaux d'immobilisation	4 560,35 \$/projet de 15 087,71 \$
Village de Havre-aux-Maisons	Comité des loisirs de Pointe-aux-Loups	Revitalisation du quai sud	4 560,35 \$/projet de 6000 \$

A1401-012

Demande d'aide financière – Rendez-vous du loup-marin 2014

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'interprétation du phoque (CIP) et l'Association des chasseurs des phoques (ACPIM) des Îles-de-la-Madeleine travaillent à l'organisation de la prochaine édition du Rendez-vous loup-marin qui se tiendra du 2 au 9 mars 2014;

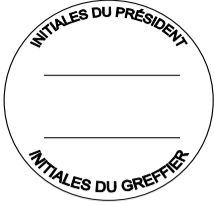
CONSIDÉRANT QUE pour assurer la pérennité de cet événement, ces organismes sollicitent divers partenaires, dont la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, pour contribuer financièrement à ce rendez-vous annuel;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Roger Chevarie,
appuyée par Germain Leblanc,
il est résolu à l'unanimité

que le conseil d'agglomération autorise la Direction des finances à verser à cette fin une contribution financière totalisant 3000 \$, à raison de 1000 \$ par année, pour les années 2014, 2015 et 2016 dans le cadre du Rendez-vous annuel du loup-marin.

Cette somme sera prélevée à même le compte de dépenses numéro 02-110-00-992.



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2014-01-21

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

A1401-013

Dépôt du registre – Règlement n° A-2013-11 décrétant des dépenses de 330 000 \$ pour des travaux d'urgence de décontamination, de réfection et de nettoyage des conduits de ventilation à la mairie et pourvoyant à l'appropriation des deniers nécessaires pour en défrayer le coût, dont un emprunt de 330 000 \$ remboursable en 10 ans et imposant une taxe permettant de rembourser cet emprunt

CONSIDÉRANT la procédure d'enregistrement tenue le 7 janvier 2014 au bureau de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, aux points de services de L'Île-du-Havre-Aubert et de Grande-Entrée ainsi qu'au bureau de la Municipalité de Grosse-Île;

CONSIDÉRANT le procès-verbal de cette procédure d'enregistrement, de même que le certificat de lecture de celui-ci conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités;

POUR CES MOTIFS,

sur une proposition de Gaétan Richard,
appuyée par Léon Déraspe,
il est résolu à l'unanimité

que le conseil prenne acte du dépôt par le greffier du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement relative à l'approbation du règlement n° A-2013-11 ainsi que de l'attestation de la lecture dudit certificat par le greffier, selon les termes des articles 555, 556 et 557 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités. Ces documents sont déposés aux archives de la municipalité.

A1401-014

AFFAIRES DIVERSES

Aucun point n'est porté aux affaires diverses.

A1401-015

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le sujet qui a fait l'objet d'interventions est le suivant :

- ❖ Règlement d'emprunt n° A-2013-11 – Imposition d'une taxe – Inscription au prochain compte de taxes

A1401-016

CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 35, sur une proposition de Jean-Mathieu Poirier, appuyée par Richard Leblanc, la séance est levée.

Jonathan Lapierre, président

Jean-Yves Lebreux, greffier